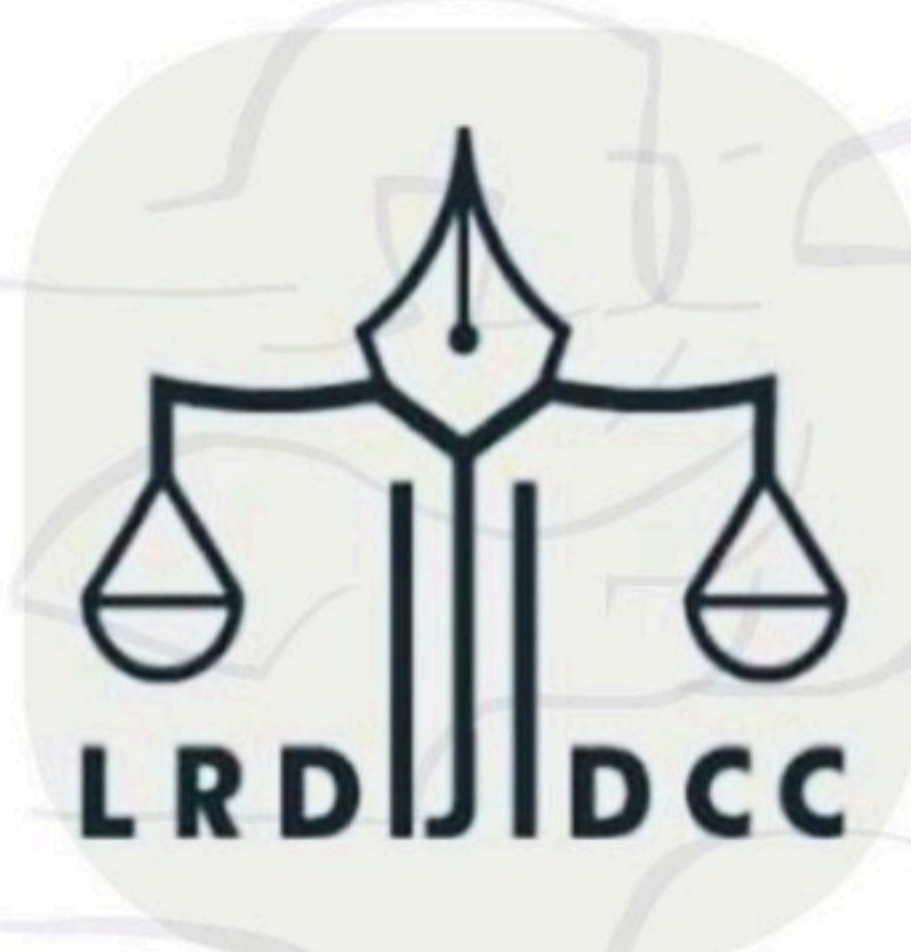


Colloque :

QUE RESTE-T-IL DU DROIT INTERNATIONAL ?

**Organisé par le Laboratoire de recherche en
Droit International, Juridictions
Internationales et Droit Constitutionnel
Comparé**



LE 13 AVRIL 09H00 → 16H10 Et LE 14 AVRIL 09H00 → 12H15

Faculté des Sciences
Juridiques, Politiques et
Sociales de Tunis



2. Les défis à la paix et à la sécurité internationales :

14H30 - 14H50

- « *Le droit du désarmement ou de la non-prolifération : persistance normative ou illusion juridique* », par **Mme. Anne Millet-Devalle**, Professeure en droit public (Université Côte d'Azur, France).

14H50 - 15H10

- « *La résurgence des conflits interétatiques : vers la caducité du principe de l'interdiction et de l'emploi de la force ?* », par **M. Zied Ayari**, Maître assistant en droit public (FSJPST, Tunisie)

15H10 - 15H30

- « *De Goma à Téhéran en passant par Gaza, Kiev, Caracas et Nuuk, quand le laissez-passer géostratégique annule le stop juridique* », par **M. Eugène Nkili**, Magistrat et Docteur en droit public.

Débat et clôture de la première journée :

15H30 - 16H10

LRDIJIDCC

QUE RESTE-T-IL DU DROIT INTERNATIONAL ?

Programme

Ouverture

09H00 - 09H30

- Accueil des participants.

3. Le droit international à l'épreuve du populisme :

09H30 - 09H50

- « *La paix par la force : Nova Pax Americana* », par **Mme. Fatma Raach**, Maître de conférences en droit public (FDSPT, Tunisie).

09H50 - 10H10


- « *Le droit international face aux crises migratoires* », par **M. Salvo Nicolosi**, Professeur et titulaire de la Chaire Jean Monnet en European Law and Migration Policies (l'Université d'Utrecht, Pays-Bas).

10H10 - 10H30

- « *De quelques effets collatéraux du droit international* », par **M. Jérôme Heurtaux**, Maître de conférences (l'Université de Paris-Dauphine, France).

Pause café : 10H30 - 10H45

 14 avril 2026

 Salle 17 - FSJPST



4. Le droit international de l'environnement (Défis et avancées) :

10H45 - 11H05

- « *Les notions de solidarité et d'équité, quelle application ? quelle équité ?* », par **Mme. Sarrah Horriche**, Docteure en droit public (FDSPS, Tunisie).

11H05 - 11H25

- « *La souveraineté sur les ressources naturelles à l'épreuve de l'impérialisme* », par **Mme. Awatef Troudi**, Professeure en droit public (FDSPS, Tunisie).

Débat : 11H25 - 12H05

Propos conclusifs

12H05 - 12H15

- **Mme. Mouna Kraïem Dridi**, Directrice du Laboratoire de recherche en droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé.

clôture de la deuxième journée : 12H15

LRDIJ DCC

QUE RESTE-T-IL DU DROIT INTERNATIONAL ?

Programme

Ouverture

09H00 - 09H30

- Accueil des participants.

09H30 - 09H35

- Allocution de **M. Wahid Ferchichi**, Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

09H35 - 09H40

- Allocution de **Mme. Mouna Kraïem Dridi**, Directrice du Laboratoire de recherche en droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé.

Rapport introductif

09H40 - 10H00

- L'honorable Juge et Professeur **Rafaâ Ben Achour**.

1. La crise institutionnelle du système international :

10H00 - 10H20

- « *Mutation des droits ou de la protection en droits de l'homme* », par l'honorable Juge et Professeur **Blaise Tchikaya**, Président de la CADHP.

10H20 – 10H40

- « *Le Conseil de sécurité et le maintien de la paix et de la sécurité internationales* », par **M. Sélim Daghari**, Docteur en droit public et Enseignant (FSJPST, Tunisie).

10H40 – 11H00

- « *De l'effectivité des juridictions internationales : CPI, CIJ* », par **Mme. Imen Belhaouane**, Assistante et Doctorante (FSJPST, Tunisie).

Pause café : 11H00 - 11H15

11H15 – 11H35

- « *Erosion institutionnelle et délitement du droit international des droits de l'Homme* », par **Mme. Zouhour Ouamara**, Enseignante contractuelle en droit public (FSJPST, Tunisie).

11H35 – 11H55

- « *La crise institutionnelle en perspectives : Nos attentes trahies ou le système international tel qu'il a toujours été ?* », par **Mme. Yasmine Bousabeh**, Doctorante (FSJPST, Tunisie).

Débat : 11H55 - 12H35

Pause déjeuner : 12H35 - 14H30